

EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU
NUMERIQUE

MATTHIAS FEKL SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU COMMERCE EXTERIEUR, DE LA PROMOTION DU TOURISME ET DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER MARTINE PINVILLE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE DE L'ARTISANAT DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 23 mars 2016

N° 1280

Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

Matthias FEKL, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du Tourisme et des Français de l'étranger Martine PINVILLE, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire

Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique

saisissent le Conseil National du Numérique sur la transformation numérique des Petites et Moyennes Entreprises

A l'occasion de la cérémonie d'installation des nouveaux membres du Conseil National du Numérique le mercredi 23 mars 2016, Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Matthias FEKL, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, Martine PINVILLE, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique, ont saisi le Conseil National du Numérique sur le sujet de la transformation numérique des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Le Conseil national du numérique élaborera, en liaison très étroite avec la Direction Générale des Entreprises, et en co-construction avec les différents acteurs partenaires, un plan d'action national pour la transition numérique des PME. Les premiers résultats des réflexions seront remis aux Ministres en juin 2016, soit un an après la présentation de la stratégie numérique du Gouvernement, et avec l'objectif de pouvoir mettre en place des actions avant la fin de l'année 2016.

Les petites et moyennes entreprises représentent 99,8 % du nombre total d'entreprises en France. Elles emploient 7,1 millions de salariés, réalisent un chiffre d'affaires de 1 300 milliards d'euros annuel, soit plus d'un tiers du chiffre d'affaires total des entreprises françaises.

Avec la transition numérique, le paysage économique se redessine et nos entreprises sont confrontées à de multiples nouveaux défis : bouleversement des chaînes de valeur traditionnelles, compétition internationale sur des marchés globalisés, besoin d'investissements plus importants



pour suivre la course à l'innovation, diversification des modes de production et de vente des biens et services, ou encore transformation des métiers.

Plusieurs indicateurs objectivent le risque d'un retard de la transition numérique des PME. Par exemple, en 2015, seulement 66,1 % des PME françaises étaient équipées d'un site Internet contre 95,1 % des PME finlandaises et 80,3 % des PME britanniques. Le plan d'action du Conseil national du numérique apportera des réponses opérationnelles aux insuffisances identifiées.

Pour les TPE et PME françaises, la transition numérique représente bien plus d'opportunités que de menaces. Certaines entreprises ont pu considérablement développer leurs marchés grâce à la vente en ligne, et ainsi investir dans de nouveaux outils et créer des emplois. Ces exemples doivent montrer la voie et encourager d'autres entreprises à se lancer dans le e-commerce, qui est également un moyen de développer les exportations.

Contacts presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON – tel : 01 53 18 45 13 sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Matthias FEKL – Timour VEYRI, tel : 01 43 17 47 72 presse.cabctf@diplomatie.gouv.fr

Cabinet de Martine PINVILLE – Cihem GHARBI, tel : 01 53 18 44 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Axelle LEMAIRE – Aurélien PEROL, tel : 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr